

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

#### INDUSTRIE

**Décret n° 2006-1055 du 25 août 2006 portant application de l'article 24 de la loi n° 2004-1484 du 30 décembre 2004 de finances pour 2005 et relatif à la délimitation de la zone de recherche et développement du pôle de compétitivité n° 20055074 dénommé « viande et produits carnés »**

NOR : INDI0607995D

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie,

Vu l'article 24 de la loi n° 2004-1484 du 30 décembre 2004 de finances pour 2005 ;

Vu le décret n° 2005-765 du 8 juillet 2005 portant application de l'article 24 de la loi de finances pour 2005 (n° 2004-1484 du 30 décembre 2004) et relatif aux pôles de compétitivité ;

Vu les décisions du comité interministériel d'aménagement et développement du territoire du 12 juillet 2005 désignant des pôles de compétitivité et du 14 octobre 2005 désignant des zones de recherche et développement ;

Le Conseil d'Etat (section des finances) entendu,

Décète :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – La zone de recherche et développement du pôle de compétitivité n° 20055074 dénommé « viande et produits carnés » est définie par la liste des communes figurant en annexe au présent décret.

**Art. 2.** – Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 août 2006.

DOMINIQUE DE VILLEPIN

Par le Premier ministre :

*Le ministre de l'économie,  
des finances et de l'industrie,*

THIERRY BRETON

*Le ministre d'Etat,  
ministre de l'intérieur  
et de l'aménagement du territoire,*  
NICOLAS SARKOZY

*Le ministre de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur*

*et de la recherche,*

GILLES DE ROBIEN

## A N N E X E

ZONE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DU PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ N° 20055074  
DÉNOMMÉ « VIANDE ET PRODUITS CARNÉS »

N° INSEE	NOM DE LA COMMUNE
63001	Aigueperse.
63004	Les Ancizes-Comps.
63012	Artonne.
63013	Aubiat.
63014	Aubière.
63019	Aulnat.
63020	Aurières.
63021	Authezat.
63024	Avèze.
63025	Ayat-sur-Sioule.
63026	Aydat.
63028	Bagnols.
63032	Beaumont.
63034	Beauregard-l'Evêque.
63035	Beauregard-Vendon.
63038	Besse-et-Saint-Anastaise.
63040	Billom.
63041	Biollet.
63042	Blanzat.
63043	Blot-l'Eglise.
63044	Bongheat.
63045	Bort-l'Etang.
63047	La Bourboule.
63048	Bourg-Lastic.
63049	Bouzel.
63053	Briffons.
63055	Bromont-Lamothe.
63058	Bulhon.
63059	Busséol.
63061	Bussièrès-et-Pruns.
63063	Cébazat.
63064	La Celle.
63068	Cellule.
63069	Le Cendre.
63070	Ceyrat.
63071	Ceyssat.
63073	Chadeleuf.
63075	Chamalières.
63077	Chambon-sur-Lac.
63080	Champeix.
63082	Champs.
63083	Chanat-la-Mouteyre.
63084	Chanonat.
63085	Chapdes-Beaufort.
63089	Chappes.
63090	Chaptuzat.
63092	Charbonnières-les-Varennes.
63093	Charbonnières-les-Vieilles.
63094	Charensat.
63096	Chas.
63098	Chastreix.
63099	Châteaugay.
63100	Châteauneuf-les-Bains.
63103	Châtelguyon.
63106	Chauriat.
63107	Chavaroux.
63108	Le Cheix.
63110	Cisternes-la-Forêt.
63112	Clerlande.
63113	Clermont-Ferrand.
63115	Combrailles.
63116	Combronde.
63117	Compains.
63118	Condat-en-Combraille.
63120	Corent.

N° INSEE	NOM DE LA COMMUNE
63121	Coudes.
63123	Cournols.
63124	Cournon-d'Auvergne.
63126	Le Crest.
63128	Crevant-Laveine.
63129	Cros.
63131	Culhat.
63133	Dallet.
63135	Davayat.
63141	Durtol.
63143	Effiat.
63144	Egliseneuve-d'Entraigues.
63146	Egliseneuve-près-Billom.
63148	Ennezat.
63149	Entraigues.
63150	Enval.
63152	Espinasse.
63153	Espinchal.
63154	Espirat.
63159	Fernoël.
63163	Gelles.
63164	Gerzat.
63165	Giat.
63167	Gimeaux.
63168	Glaine-Montaigut.
63170	La Goutelle.
63171	Gouttières.
63172	Grandeyrolles.
63175	Herment.
63176	Heume-l'Église.
63177	Isserteaux.
63180	Joze.
63181	Joserand.
63183	Labessette.
63186	Landogne.
63188	Laps.
63189	Laqueuille.
63190	Larodde.
63191	Lastic.
63192	La Tour-d'Auvergne.
63193	Lempdes.
63194	Lempty.
63195	Lezoux.
63197	Lisseuil.
63198	Loubeyrat.
63199	Ludesse.
63200	Lussat.
63203	Malauzat.
63204	Malintrat.
63205	Manglieu.
63206	Manzat.
63208	Marcillat.
63210	Maringues.
63212	Marsat.
63213	Les Martres-d'Artière.
63214	Les Martres-de-Veyre.
63215	Martres-sur-Morge.
63216	Mauzun.
63219	Mazaye.
63224	Ménétrol.
63225	Messeix.
63226	Mezel.
63227	Mirefleurs.
63228	Miremont.
63229	Moissat.
63234	Montaigut-le-Blanc.
63235	Montcel.
63236	Mont-Dore.
63237	Montel-de-Gelat.
63238	Montfermy.
63239	Montmorin.

N° INSEE	NOM DE LA COMMUNE
63240	Montpensier.
63241	Montpeyroux.
63244	La Moutade.
63245	Mozac.
63246	Murat-le-Quaire.
63247	Murol.
63248	Nébouzat.
63250	Neschers.
63252	Neuille.
63254	Nohanent.
63257	Olby.
63259	Olloux.
63262	Orcet.
63263	Orcines.
63264	Orcival.
63269	Parent.
63272	Pérgnat-lès-Sarliève.
63273	Pérgnat-sur-Allier.
63274	Perpezat.
63278	Pessat-Villeneuve.
63279	Picherande.
63280	Pignols.
63282	Plauzat.
63283	Pontaumur.
63284	Pont-du-Château.
63285	Pontgibaud.
63286	Pouzol.
63288	Prompsat.
63289	Prondines.
63290	Pulvérières.
63292	Puy-Saint-Gulmier.
63294	Queuille.
63296	Ravel.
63297	Reignat.
63300	Riom.
63302	La Roche-Blanche.
63305	Rochefort-Montagne.
63306	La Roche-Noire.
63307	Romagnat.
63308	Royat.
63311	Saint-Agoulin.
63315	Saint-Amant-Tallende.
63318	Saint-Angel.
63320	Saint-Avit.
63322	Saint-Beauzire.
63325	Saint-Bonnet-lès-Allier.
63326	Saint-Bonnet-près-Orcival.
63327	Saint-Bonnet-près-Riom.
63329	Sainte-Christine.
63335	Saint-Diéry.
63336	Saint-Donat.
63339	Saint-Etienne-des-Champs.
63344	Saint-Gal-sur-Sioule.
63345	Saint-Genès-Champanelle.
63346	Saint-Genès-Champespe.
63347	Saint-Genès-du-Retz.
63349	Saint-Georges-de-Mons.
63350	Saint-Georges-sur-Allier.
63351	Saint-Germain-près-Herment.
63354	Saint-Gervais-d'Auvergne.
63358	Saint-Hilaire-la-Croix.
63359	Saint-Hilaire-les-Monges.
63362	Saint-Ignat.
63363	Saint-Jacques-d'Ambur.
63364	Saint-Jean-d'Heurs.
63368	Saint-Julien-de-Coppel.
63369	Saint-Julien-la-Geneste.
63370	Saint-Julien-Puy-Lavèze.
63372	Saint-Laure.
63378	Saint-Maurice.
63379	Saint-Myon.

N° INSEE	NOM DE LA COMMUNE
63380	Saint-Nectaire.
63381	Saint-Ours.
63382	Saint-Pardoux.
63383	Saint-Pierre-Colamine.
63385	Saint-Pierre-le-Chastel.
63386	Saint-Pierre-Roche.
63388	Saint-Priest-des-Champs.
63390	Saint-Quintin-sur-Sioule.
63391	Saint-Rémy-de-Blot.
63395	Saint-Sandoux.
63396	Saint-Saturnin.
63397	Saint-Sauves-d'Auvergne.
63399	Saint-Sulpice.
63401	Saint-Victor-la-Rivière.
63405	Sallèdes.
63406	Sardon.
63407	Saulzet-le-Froid.
63408	Sauret-Besserve.
63410	Sauvagnat.
63413	La Sauvetat.
63416	Savennes.
63417	Sayat.
63420	Seychalles.
63421	Singles.
63424	Surat.
63425	Tallende.
63426	Tauves.
63427	Teilhède.
63432	Thuret.
63433	Tortebesse.
63436	Tralaigues.
63437	Trémouille-Saint-Loup.
63440	Valbeleix.
63443	Varennes-sur-Morge.
63445	Vassel.
63446	Vensat.
63449	Le Vernet-Sainte-Marguerite.
63450	Verneugheol.
63451	Vernines.
63453	Vertaizon.
63455	Veyre-Monton.
63457	Vic-le-Comte.
63460	Villosanges.
63464	Vitrac.
63467	Voingt.
63470	Volvic.
63472	Yronde-et-Buron.
63473	Yssac-la-Tourette.
87001	Aixe-sur-Vienne.
87002	Ambazac.
87004	Augne.
87005	Aureil.
87009	Beaumont-du-Lac.
87013	Bersac-sur-Rivalier.
87015	Beynac.
87016	Les Billanges.
87019	Boisseuil.
87020	Bonnac-la-Côte.
87021	Bosmie-l'Aiguille.
87024	Bujaleuf.
87025	Burgnac.
87027	Bussière-Galant.
87029	Les Cars.
87031	Le Chalard.
87032	Châlus.
87035	Champnétery.
87038	Chaptelat.
87039	Château-Chervix.
87040	Châteauneuf-la-Forêt.
87042	Le Châtenet-en-Dognon.
87043	Cheissoux.

N° INSEE	NOM DE LA COMMUNE
87048	Condat-sur-Vienne.
87049	Coussac-Bonneval.
87050	Couzeix.
87051	La Croisille-sur-Briance.
87058	Domps.
87062	Eybouleuf.
87063	Eyjeaux.
87064	Eymoutiers.
87065	Feytiat.
87066	Flavignac.
87070	La Geneytouse.
87071	Glandon.
87072	Glanges.
87075	Isle.
87076	Jabreilles-les-Bordes.
87077	Janailhac.
87079	La Jonchère-Saint-Maurice.
87081	Journac.
87082	Ladignac-le-Long.
87083	Laurière.
87084	Lavignac.
87085	Limoges.
87086	Linards.
87088	Magnac-Bourg.
87093	Masléon.
87094	Meilhac.
87095	Meuzac.
87096	La Meyze.
87099	Moissannes.
87104	Nedde.
87105	Neuvic-Entier.
87106	Nexon.
87107	Nieul.
87112	Pageas.
87113	Le Palais-sur-Vienne.
87114	Panazol.
87117	Peyrat-le-Château.
87118	Peyrilhac.
87119	Pierre-Buffière.
87120	La Porcherie.
87123	Rempnat.
87124	Rilhac-Lastours.
87125	Rilhac-Rancon.
87127	La Roche-l'Abeille.
87129	Royères.
87130	Roziers-Saint-Georges.
87132	Saint-Amand-le-Petit.
87134	Sainte-Anne-Saint-Priest.
87138	Saint-Bonnet-Briance.
87142	Saint-Denis-des-Murs.
87143	Saint-Gence.
87144	Saint-Genest-sur-Roselle.
87146	Saint-Germain-les-Belles.
87147	Saint-Gilles-les-Forêts.
87148	Saint-Hilaire-Bonneval.
87150	Saint-Hilaire-les-Places.
87151	Saint-Jean-Ligoure.
87152	Saint-Jouvent.
87153	Saint-Julien-le-Petit.
87156	Saint-Just-le-Martel.
87157	Saint-Laurent-les-Eglises.
87159	Saint-Léger-la-Montagne.
87161	Saint-Léonard-de-Noblat.
87166	Saint-Martin-le-Vieux.
87167	Saint-Martin-Terressus.
87169	Saint-Maurice-les-Brousses.
87170	Saint-Méard.
87174	Saint-Paul.
87176	Saint-Priest-Ligoure.
87177	Saint-Priest-sous-Aixe.
87178	Saint-Priest-Taurion.

N° INSEE	NOM DE LA COMMUNE
87181	Saint-Sulpice-Laurière.
87183	Saint-Sylvestre.
87186	Saint-Vitte-sur-Briance.
87187	Saint-Yrieix-la-Perche.
87188	Saint-Yrieix-sous-Aixe.
87190	Sauviat-sur-Vige.
87191	Séréilhac.
87192	Solignac.
87193	Surdoux.
87194	Sussac.
87201	Verneuil-sur-Vienne.
87202	Veyrac.
87203	Vicq-sur-Breuilh.
87205	Le Vigen.